

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

Ils sont payables d'avance, et sont continués d'office, sauf avis contraire

| | | |
|--|---|--|
| Seine-et-Marne et départements limitrophes | BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE | Paris et les autres départements |
| Un an..... 3 fr. | ANNONCES la ligne 20 cent | Un an..... 3 fr. 50 |

ÉCHOS DE LA SEMAINE

3^e Septembre. — Lancement sur la Seine, de la passerelle du pont Alexandre III.

1^{er} Octobre. — Madame Carnot, veuve du regretté président de la République, meurt subitement au château de Presles, (Seine-et Oise)

— Une rencontre à l'épée a lieu à Puteaux, entre M. Paulmier, député du Calvados et M. Turot, auteur de l'article *Coups de Griffé*, paru dans le journal la *Lanterne*. Les deux adversaires sont légèrement blessés.

2 Octobre. — Election Sénatoriale dans le Puy de-Dôme. M. Chantagrel est élu.

— *Elections Législatives.* — Dans l'Aude, M. Narbonne, radical est élu. — Dans la Corse, M. le colonel Astina, républicain, est élu.

— Un incendie terrible se déclare à la Tour-d'Auvergne, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Issoire, dans un bâtiment d'exploitation agricole. Sur sept personnes couchées dans l'habitation, cinq sont brûlées, et une autre, en voulant s'échapper, reçoit de très graves blessures qui mettent sa vie en danger.

3 Octobre. — Une terrible explosion de gaz se produit à Perpignan, sous le sol de plusieurs rues très fréquentées de la ville. Une centaine de magasins ont

leur devanture fortement endommagée. Personne, heureusement, n'est atteint sérieusement.

— Un drame tragique causé par la misère, se déroule dans le quartier de la Roquette, à Paris. Un industriel très actif, mais épuisé par les malheurs et la maladie, se suicide par le charbon, ainsi que sa femme et leur fillette âgée de trois ans.

4 Octobre. — M. Forichon, Conseiller à la Cour de Cassation, est nommé premier président de la Cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Périvier.

— Réunion à l'Élysée, de la commission Hispano-Américaine de la paix.

5 Octobre. — Les obsèques de Mme Carnot ont lieu à Paris, à l'Église de la Madeleine, en présence d'une affluence considérable et donnent lieu à une cérémonie d'un caractère imposant.

— La grève des terrassiers parisiens qu'il y avait lieu de croire en voie d'arrangement, semble au contraire vouloir s'étendre à d'autres corps de métiers et prendre un caractère inquiétant.

6 Octobre — Arrivée à Paris de M. Liotard, explorateur, gouverneur du Haut Onhangui, qui est reçu au nom de la Société de Géographie par MM. de Brazza, ancien gouverneur du Congo, le Prince Roland Bonaparte, le baron Hulot et d'autres notabilités.

— Les manœuvres du service de santé dans le voisinage du plateau d'Avron,

avorisées par un temps superbe, donnent les résultats les plus satisfaisants.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La Société d'horticulture se réunira aujourd'hui dimanche, en la salle de l'Hôtel de Ville.

Diverses communications intéressantes seront faites aux membres présents.

— Il y a environ trois mois, M. l'abbé Congy, curé-doyen de Dammartin et M. Berger, trésorier de la Fabrique, éprouvaient une certaine difficulté à ouvrir la serrure de sûreté du tronc de l'Eglise Notre-Dame, dans lequel se trouvait une somme de plus de deux cents francs. Ces jours derniers, la même opération étant renouvelée, les mêmes difficultés se reproduisirent, et il arriva même qu'au moment de refermer le tronc, l'une des serrures fonctionna tant bien que mal, alors qu'il fut impossible de fermer la seconde.

Un serrurier ayant été appelé, il fut aisé de constater qu'une tentative d'effraction avait été faite, et on retrouva même deux petites dents d'acier provenant de l'instrument dont quelque cambrioleur avait fait usage pour crocheter la double serrure.

Il y a des chances pour que l'auteur de cette tentative de vol demeure inconnu.

— Si nous en croyons les bruits qui circulent, la succession de M. l'abbé Congy, au Doyenné de Dammartin, serait dévolue à M. l'abbé Bléry, curé d'Annet-sur-Marne, sauf, bien entendu, l'approbation du gouvernement.

VILLENEUVE

Plusieurs ouvriers agricoles, tous de

la nationalité belge, se sont pris de querelle ces jours derniers dans un champ de betteraves où ils travaillaient pour le compte de M. Fouillaux, cultivateur. C'est pendant le goûter que la scène a pris naissance et pour une raison vraiment extraordinaire : l'un de ces individus n'admettait pas que son compatriote vidât sa gourde sans partager !

Les frères De Leuwe, Aloïs et Émile, ont été frappés à coups de pieds et à coups de poings par les frères De Glas, Désiré et Cyrille, contre lesquels procès-verbal a été dressé.

JUILLY

Mardi dernier, un chien atteint d'hydrophobie a parcouru les rues du village et a mordu plusieurs de ses congénères.

Le maire, M. Haquin, a pris aussitôt un arrêté prescrivant aux propriétaires de chiens d'avoir à abattre ceux qui ont été mordus, et de tenir les autres à l'attache ou en laisse pendant six semaines.

— La rentrée du Collège et du Pensionnat des Dames de Saint-Louis a eu lieu mardi.

Le nombre des élèves a subi une notable augmentation dans l'un et l'autre de ces deux établissements d'enseignement secondaire, si dignes de la confiance des familles.

CLAYE-SOUILLY

Un commencement d'incendie s'est déclaré vendredi dernier dans une chambre servant d'atelier à rempailler les chaises, sise au premier étage d'un immeuble de la cour de la Gabrielle, habité par les époux Bœuf, qui étaient absents.

Un de leurs trois enfants, le petit Georges, âgé de 4 ans, avait allumé

une poignée de paille au fourneau de la cuisine et l'avait imprudemment approchée de deux bottes qui prirent feu aussitôt.

L'épaisse fumée qui s'échappait par les issues de la pièce attira une voisine, qui, après avoir fait sortir les enfants restés au milieu de la chambre sans songer à fuir, éteignit le commencement d'incendie à l'aide de quelques seaux d'eau.

Quelques effets et différents objets mobiliers ont été brûlés. Les époux Bœuf subissent un préjudice de 20 fr. Leur propriétaire, M. Dassy, sieur de long, devra effectuer des réparations locales qui n'excederont pas 100 fr.

— La Chambre des appels correctionnels du tribunal de la Seine a confirmé dernièrement la condamnation à cinq ans de prison, prononcée par tribunal correctionnel de Meaux, contre la femme Méhard, qui avait tenté d'étrangler son père, cantonnier à Claye-Souilly.

La condamnation à deux ans, prononcée contre Potey, l'amant de cette dernière, a été également confirmée.

BARON

La gendarmerie de Nanteuil a mis en état d'arrestation trois sujets belges nommés Nachtegael (Gustave), 41 ans, Nachtegael (Victor), 29 ans, et Verheenen (Pierre), 25 ans, occupés à l'arrachage des betteraves chez M. Robinet, cultivateur à Baron. Ces trois individus ayant trouvé, dimanche dernier, vers onze heures et demie du soir, le sieur Carton (Jean-Baptiste), 38 ans, employé à la machine à battre du sieur Mousseny, à Baron, couché le long d'une meule, l'ont sans aucun motif frappé à coups de couteau et de fourche à betteraves. La victime, dont l'état

est grave, a été transportée hier, 4 octobre, à l'hôpital de Senlis.

(Journal de Senlis)

MORTEFONTAINE

Mercredi dernier, vers onze heures du matin, M. Tassain (Louis), revenant de travailler à une clôture d'un bois, lieu dit l'Etang du Val, entendit tout à coup son chien aboyer d'une façon insolite.

Aussitôt M. Tassain se dirigea vers l'endroit où son chien aboyait, et il aperçut avec une vive surprise une laie entourée de plusieurs marcassins, qui tenaient tête au chien.

M. Tassain, qui était armé de son fusil, aurait certainement pu abattre la mère et un petit, mais en chasseur généreux il voulut faire profiter ses voisins de l'aubaine.

Il alla donc prévenir le garde Lejeune et M. Parent Henri, qui emmena son fils, M. Parent Pierre, jeune adepte de Saint-Hubert qui promet de faire honneur à son patron.

Aussitôt la battue commença, habilement dirigée par MM. Lejeune et Jourquin Henri.

Au bout de quelques instants, on vit déboucher du petit bois deux laies accompagnées de dix marcassins.

Une laie et deux marcassins furent abattus par M. Parent Henri ; un autre marcassin par M. Parent Pierre, nos compliments au jeune chasseur. Deux autres marcassins furent tués par M. Adolphe Chantrier, adjoint de la commune de Mortefontaine, et un autre par M. Fauvel Paul cocher de M. le baron de Saint-Marc ; enfin un autre marcassin fut abattu à coups de couteau par le boucher de Plailly, M. Devillers, à quelques mètres des habitations de Mortefontaine.

Donc sur douze animaux, sept ont



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Natche

CB

SHAS



0 000000 110433

été tués et l'autre laie a été blessée par M. Parent Henri, mais n'a pu être retrouvée malgré d'actives recherches.

Nos félicitations aux tireurs et particulièrement à M. Tassain Louis, sans la présence d'esprit duquel cette destruction n'aurait pu avoir lieu.

(Journal de Senlis)

MAUREGARD

Dimanche soir vers 11 h. 1/2, le sommeil des habitants de la grande rue formée par la route de Vémars, a été troublé par le bruit d'une discussion suivie de rixe entre un charretier du nom de Villain Louis, et un manouvrier Alfred Poulain.

Le premier — qui a eu tort de se plaindre — prétend avoir été terrassé sans motif par le second qui lui attribue la provocation et l'accuse d'avoir voulu le dévaliser de son porte-monnaie contenant 170 fr.

La moralité plus que douteuse de Villain rend cette version assez plausible.

Quoiqu'il en soit Poulain a été frappé par Villain qui a essayé une riposte au moins égale à la violence des coups qu'il portait en voulant entraîner son adversaire dans un endroit vague.

(Publicateur)

DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

Le village d'Ocquerre, situé dans le voisinage de Lizy-sur-Ourcq, à proximité de la ligne de la Ferté-Milon, et sur l'ancienne voie Romaine de Paris à Reims, vient de donner lieu à la découverte d'un très curieux cimetière de l'époque gallo-romaine faite par M. Paul Férét entrepreneur de maçonnerie de la localité.

Au mois d'août dernier, M. Férét, ayant entrepris la restauration de la vieille église; en faisant les fondations a mis à jour de nombreux sarcophages

en pierre tendre, dans lesquels on a trouvé d'intéressants ornements de l'époque mérovingienne qui sont en bronze finement travaillés; et sont des agrafes, anneaux, avec incrustation de pierres sur certaines parties et plaqués d'une mince feuille d'argent; un collier avec une perle en cristal de roche et plusieurs en ambre.

Sur les tombes mérovingiennes se trouve un cimetière avec poteries du XV^e siècle, où l'on a continué les inhumations jusqu'au XVII^e siècle, époque à laquelle on a construit la partie de l'église que l'on restaure en ce moment.

TRIBUNAL de SIMPLE POLICE de Dammartin

Audience du 6 Octobre 1898

Noël René, 31 ans, de Rouvres; Roulage: 1 fr. d'amende.

Corvisier Alfred-Gustave, 31 ans, de Dammartin; Délit de passage: 1 fr. d'amende.

Risbec Eugénie, veuve Blondeau, 44 ans, d'Oissey; Omissions d'inscriptions sur le registre des voyageurs: 2 fr. d'amende.

Police Correctionnelle de Meaux.

Saint-Pothus. — Quesnel Georges, 24 ans, originaire de Château-Thierry, est poursuivi pour vol.

Le 21 août, ce jeune frelampier s'est introduit dans la cave de l'instituteur, M. Guiard, et s'est restauré à sa santé. 15 jours de prison.

Moussy-le-Neuf. — Lucien Landry, 18 ans manouvrier, n'accuse aucun sens commun. A première vue on n'hésite pas à déclarer que ce garçon-là n'était pas caché derrière la porte à la distribution.

Le 18 septembre, étant ivre, il a eu la mauvaise idée d'aller demander au

cabaretier Vincent de lui servir une chopine de réconfortant.

— Hélas ! mon pauvre ami, lui dit-il, ça le ferait plutôt du mal!

Et comme Landry insistait, il se vit, en deux tours de mains, déposé sur le pavé par un procédé qui tient tout bonnement de l'expulsion.

Dans sa fureur, il vint se jeter à corps perdu contre la porte d'entrée, et fit sauter tous les carreaux. Escaladant ensuite la fenêtre de la salle de billard, il déchira les rideaux.

Le prévenu n'a jamais été condamné, mais les renseignements qui ont été recueillis sur sa conduite sont loin d'être favorables.

En conséquence, il subira 48 heures de prison et paiera une amende de 11 francs.

Dammartin. — A la suite de l'accouchement clandestin d'une jeune domestique de 22 ans, Eugénie Lenoir, qui était au service d'une charcutière de Dammartin, le parquet avait songé à poursuivre cette malheureuse sous l'inculpation de suppression d'enfant.

Il n'a retenu contre elle qu'un délit qualifié avec beaucoup plus de clémence: celui d'homicide par imprudence.

Les faits se sont passés le 14 août alors qu'Eugénie Lenoir attendait sa délivrance pour le mois de septembre. On lui reproche de n'avoir pas pris les plus élémentaires précautions, le fruit de ses amours avec un amant qui l'a lâchement abandonnée, ayant vu le jour dans un seau,

Après une plaidoierie émue de M^e Germain, en faveur de sa cliente qui était vraiment digne d'intérêt, les juges ont prononcé un verdict d'acquiescement.

(Publicateur)

VILLE DE DAMMARTIN ÉTAT CIVIL du 21 août au 24 septembre 1898

Naissances

21 août. — Thonnerieux Léon Albert, fils de Pierre Victor, rentier, et de Emilie Ma-

rie Ducrocq, domiciliés à Dammartin.

22 août. — Versigny Jules Étienne, fils de Jules, garçon grainetier, et de Célestine Adèle Malingre, domiciliés à Dammartin.

2 septembre. — Fourquier Jean Adrien, fils de Charles Adrien, receveur de l'enregistrement, et de Marie Jeanne Alphonsine Pélégie Hortense Dupont, domiciliés à Dammartin.

9 septembre. — Gény Marcelle Élisabeth, fille de Ernest Charles, garçon boucher, et de Alphonsine Eugénie Boulonnois domiciliés à Dammartin.

13 septembre. — Fauvet Thérèse Léonie, fille de Victor Edmond, cultivateur, et de Marie Louise Lebas, domiciliés à Dammartin.

21 septembre. — Corvisier Pierre Octave, fils de Jean François, cidrier, et de Albertine Camille Aubry, domiciliés à Dammartin.

21 septembre. — Boullinier Anne Marie Geneviève, fille de Charles Léopold Désiré, charcutier, et de Félicie Anastasie Caminade, domiciliés à Dammartin.

24 septembre. — Tissot Marcel Pierre, fils de François, gendarme, et de Alix Julie Savignat, domiciliés à Dammartin.

Mariages

17 septembre. — Joseph Ernest Denis, 26 ans, garçon grainetier, et Appoline Zélie Richard, 26 ans, couturière, tous deux domiciliés à Dammartin,

24 septembre. — Jules Victor Malingre, 24 ans, jardinier, et Angéline Victorine Mairet, 20 ans, domestique, tous deux domiciliés à Dammartin.

Décès

27 août. — Colas Nicolas Jules, 70 ans, marchand forain, domicilié à Dammartin.

4 septembre. — Ménard Blanche Emilie Louise, 27 ans, religieuse à Dammartin.

15 septembre. — Fourquier Jean Adrien, 15 jours, à Dammartin.

19 septembre. — Congy Gustave François, 45 ans, curé-doyen de Dammartin.

CÉLÉBRITÉS LOCALES

M. LAVOLLÉE
Maire de Dammartin.

1706 - 1819

Suite (*)

On doit encore à M. Lavollée l'origine de l'éclairage de la ville, qu'il inaugura en 1809, en faisant placer

aux carrefours les plus fréquentés, douze réverbères qui ont été remplacés il y a une trentaine d'années environ.

C'est avec raison que le maire de Dammartin disait « que plus on fait de réunions dans un pays, pour y attirer les étrangers, plus on favorise le commerce local, » et ce fut en vue de développer la prospérité du commerce Dammartinois, qu'en plus de la foire de Saint-Nicolas, alors très fréquentée, il en créa trois autres, dont l'une d'elles, qui se tenait le lundi de la Pentecôte, amenait chaque année un nombre considérable de moutons ; qu'il établit aussi des fêtes publiques notamment celle du mois de juin qui eut un grand succès.

Préoccupé sans cesse de questions économiques pouvant intéresser le commerce ou l'industrie, il réorganisa le marché au blé et fit de louables tentatives pour établir un marché aux vins pouvant rivaliser avec celui du Mesnil-Amelot, alors fort achalandé. Il recommanda autant qu'il fut en son pouvoir la culture de la betterave, dont on commençait à apprécier les avantages pour la fabrication du sucre, et seconda les vues du gouvernement qui cherchait à propager dans les environs de Paris, la culture du pastel.

Grand partisan de l'assistance par le travail, qui est un puissant réactif contre la paresse et permet à l'ouvrier laborieux de lutter dans une certaine mesure contre les rigueurs du chômage, il multiplia les ateliers de charité, et pendant les hivers rigoureux qui suivirent les invasions de 1814 et de 1815, il réalisa d'importants travaux, et sauva de la misère une certaine quantité d'ouvriers sans travail qui étaient payés en bons de pain.

C'est aussi, et surtout même pen-

dant la redoutable disette de 1812 que M. Lavollée acquit des droits indiscutables à la reconnaissance de la population Dammartinoise qu'il sauva en quelque sorte de la famine dont elle était menacée, grâce à des mesures énergiques qui le mettaient sans cesse aux prises avec les exigences des cultivateurs et les besoins pressants de ses administrés.

Des esprits superficiels ont reproché à M. Lavollée l'établissement de l'octroi inauguré le 1^{er} janvier 1806, et la destruction des ruines de l'ancien château, dont l'existence assurerait de nos jours, la prospérité de notre modeste cité languissante ; mais, pour laver la mémoire de l'ancien maire de Dammartin de ce reproche injustifié, il nous suffira de dire que grâce à une modique imposition sur les denrées de consommation, dont le produit s'élevait alors à 1900 francs pour une population de 2141 habitants, on a pu réaliser de notables améliorations, et qu'aujourd'hui encore, l'octroi apporte à la ville un appoint indispensable de ressources pour équilibrer ses dépenses. Quant aux ruines du château, dont on déplore avec raison la disparition, on oublie qu'à l'époque où M. Lavollée s'en rendit acquéreur, l'emplacement de l'ancienne forteresse appartenait à deux particuliers qui, après en avoir été rendus nationalement adjudicataires, avaient rivalisé d'efforts pour achever l'œuvre de destruction commencée depuis près de deux siècles ; de sorte que lorsque M. Lavollée entra en possession de ce monceau de décombres, devenu informe, il dut déployer une certaine activité jointe à une grande puissance d'initiative, pour arriver à établir, dans un délai relativement court, les magnifiques

promenades qu'il a marquées de son cachet d'artiste et qui font toujours l'admiration des visiteurs.

(A Suivre)

É. L.

(*) Voir le numéro 496 de la *Petite Gazette*.

DAMMARTIN ET SES ENVIRONS

Historique des Routes

(Suite) *

CHEMINS DE TRAVERSE

Dammartin à Iverny (1772)

Trudaine annonce en 1772 à l'Intendant, qu'à la sollicitation de la comtesse de Montmort et du prince de Condé, il s'est déterminé à l'exécution de ce chemin, sous réserve de leur contribution à la dépense et de la participation des paroisses au transport des matériaux, Il déclare que l'obligation d'y contribuer ne peut être imposée à l'abbesse de Malnoue ni à aucune autre personne. (*Archives nationales F¹⁴ 213*).

Plusieurs parties de ce chemin ont été redressées depuis le commencement du XIX^{ème} siècle : d'abord en 1820 par le marquis de Boissy, propriétaire du château du Plessis-aux-Bois, qui a fait alors restaurer et redresser la section entre Juilly et le terroir de Vinantes, pour le transport de l'obélisque, qu'il fit ériger en 1825 entre le Plessis-aux-Bois et Vinantes.

La section allant de la Croix du Plessis-aux-Bois vers le Plessis-l'Évêque a été refaite en ligne droite en 1844, lors du classement de cette route comme chemin de grande communication n° 27, de Juilly à Esbly.

Dammartin à Saint-Mard Monthyon à la route de Meaux (1777)

La comtesse de Montmort et le prince de Condé concourent en 1777, pour la moitié de la dépense mais sollicitent

en retour, le maintien de ces chemins dans l'État du roi.

Le prince de Condé avait un grand intérêt à la construction de ces chemins, ainsi qu'à celui de Dammartin à Iverny, comme possesseur de la forêt de Montgé et d'une ferme au même lieu.

Le manque de ressources est alors continuellement opposé aux sollicitations diverses. En ce qui concerne le chemin de *Mitry au pavé de Compans*, Trudaine répond en 1770 à l'évêque d'Orléans. « Il sera examiné s'il y a lieu de faire passer ce chemin devant la porte de la ferme d'Estain, « dépendant de l'abbaye de Chaalis, « mais la pénurie de fonds ne permettra pas de s'en occuper d'ici plusieurs années ». L'année suivante, les habitants de Mitry offrent de solder une partie de la dépense, (*Archives Nationales F¹⁴ 210*). Ils adressent en 1769 une supplique au duc d'Orléans : « Ils connaissent les bontés de votre Altesse pour les peuples et osent les réclamer au moment où ils apprennent qu'il doit se faire une route du *Pavé de Livry à Villeneuve*. C'est par Mitry que passent les équipages de votre Altesse, lorsqu'ils viennent de Villers-Cotterêts à Clichy, et, plus d'une fois, ils ont éprouvé le danger des chemins... Environnés de toutes parts de pavés, ils en sont seuls privés... Ils se soumettent à faire les corvées nécessaires ». A. M.

Le juge Jeffreys qui a laissé en Angleterre une réputation sinistre disait un jour, en montrant un accusé du bout de sa canne ;

— Il y a une fameuse canaille au bout de ma canne.

— A quel bout, milord ? répliqua l'accusé sans sourciller.

DOCKS de la gare de Saint-Mard
DAMMARTIN-JUILLY
DESCHAMPS

(En face la Gare)

Charbons de terre — Charbon de forge - Coke - Anthracite - Boulets - Briquettes — Bois de construction - Ciments - Chaux - Sable - Mignonnette - Tuiles - Poteries - Briques - Carreaux - Tuyaux en grès vernissé.

Fer - Fonte - Tôle - Zinc - Plomb - Acier - Grillage et fil galvanisé - Pointes - Pelles - Bêches - Fourches - Lessiveuses, Seaux et tuyaux en tôle galvanisée.

Vente en détail aux prix du gros

HOSPICE CIVIL DE DAMMARTIN

à Vendre par Adjudication
en 4 Lots avec faculté de réunion

LE JEUDI 20 OCTOBRE 1898

à 2 heures de l'après-midi

en l'Étude de M^e Michel notaire à Dammartin

Par le ministère de M^e Michel et de M^e Fauvel
notaires à Dammartin

VASTE PROPRIÉTÉ

Sise à Dammartin, grande rue nos 45 et 47, dont la majeure partie étoit autrefois occupée par un pensionnat, formant un seul ensemble d'une contenance de 39 ares 24 cent., et comprenant :

Deux Maisons d'habitation, Bâtimens à usage de Classes, Dortoirs, Réfectoires, Préau couvert et Bûcher, Cours, Jardins potager, fruitier et d'agrément.

S'adresser : Pour visiter, à la Mairie ; Et, pour les renseignements, à M^e MIHEL, dépositaire du cahier des charges, et à M^e FAUVEL.

A VENDRE 150 hectol Engrais de poudre, à raison de 1 fr. 75 l'hectolitre.

S'adresser à M. Pasquier, Vidangeur à Dammartin.

ON DEMANDE un ménage, la cuisinière et sachant servir à table : le mari connaissant le service intérieur d'une ferme.

S'adresser chez M. BONNIN, à Dammartin.

CHAUSSURES SUR MESURE

pour hommes, femmes et enfants

Reparations en tous Genres

PRIX MODÉRÉS

LENOIR-RAGOT

57, Grande Rue, 57

DAMMARTIN, (S.-&-M.)

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

Registres Journal

Format Pot (30 — 2)

Couverture toile

La main..... 0 fr. 45

Registres Couronne

(35 — 23)

Couverture toile

Règlure journal

La main..... 0 fr. 65

Corrigés format In-4°

Couverture percaline et molesquine

30-40-50-60 et 70 centimes

PETITS LIVRES DE MÉMOIRE, CARTONNÉS,

pour bouchers, épiciers, boulangers, etc.

35-45-60-75 centimes la douzaine.

Cartes de Visites

depuis 1 franc le cent

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

en tous genres

depuis 0 fr. 20 la ligne

Pour acquit, Duplicata, Annulé, Reçu, etc. Avec monture nickelée :
50 et 60 cent.

Timbres de poche av. boîte de fantaisie métal nickelé, dep. 50 cent.

Timbres dateurs à changement automatique, dep. 5 francs.

Plaques de portes, Cachets gravés pour le cire, Plaques de bicyclettes.

Directeur-Gérant **E. LEMARIÉ**

Imp. E. LEMARIÉ, Dammartin